



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
SOPHIA ANTIPOLIS

ANTIBES JUAN-LES-PINS

# PARENTHÈSE

SERVICE DE PROXIMITÉ GRATUIT ET CONFIDENTIEL

**UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE  
PROPOSE**

**UN ESPACE RESSOURCE, LIEU  
D'ÉCOUTE, DE PAROLE  
ET D'ENTRETIENS INDIVIDUELS**

**AUX PERSONNES  
QUI RENCONTRENT UNE PROBLÉMATIQUE  
DE VIOLENCE CONJUGALE**



# QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE CONJUGALE ?

**La violence est un processus** au cours duquel un partenaire exerce dans le cadre d'une relation privilégiée, une domination sur son conjoint ou conjointe, qui s'exprime par des agressions physiques, psychologiques, sexuelles, économiques, spirituelles.

## QUE DIT LA LOI ?

**La loi française** interdit et condamne les violences au sein du couple quel que soit la forme de l'union choisie. La qualité de conjoint, pacsé, concubin et même ex, constitue une circonstance aggravante de l'infraction commise (viol).

**Le vol entre époux** est reconnu pour tous les documents nécessaires à la vie quotidienne (pièce identité, moyens de paiements).

**L'ordonnance de protection** permet au juge des affaires familiales de prendre toutes les mesures provisoires pour la protection des victimes et des enfants témoins de violence (logement, modalités d'exercice de l'autorité parentale, obligation alimentaire).

Un délit de violence psychologique est inscrit au sein du code pénal.

## JURISTE

*Propose une information juridique aux personnes victimes de violences conjugales et un accompagnement durant la procédure judiciaire.*

*Aide au montage de dossiers administratifs et à la rédaction de courrier.*

## PSYCHOLOGUE

*Propose aux victimes de violences, une écoute, un accompagnement et une aide à la réflexion autour des problématiques de couple.*

## ASSISTANTE SOCIALE

*Propose un accueil, une écoute et un accompagnement social aux personnes en cours de séparation, de divorce ou souhaitant réfléchir à leur situation conjugale, victimes de violences au sens large du terme :*

- **Information sur la législation sociale**, sur les structures et procédures existantes ;
- **Orientation, hébergement d'urgence** ;
- **Liaison et coordination** avec les différents partenaires intervenant dans la situation.

## GROUPES DE PAROLE

- *Groupes de parole destinés aux adultes victimes de violences conjugales, co-animés par un binôme de psychologue et assistante sociale de Parenthèse.*

# INFOS

## **Du lundi au vendredi**

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél. 04 92 19 75 60

Fax. 04 92 19 75 61

## **Parenthèse**

"Les Allées Grenadine" Bât A

690, route de Grasse

06600 Antibes

Arrêts envibus : Collège Bertone, Bastides  
et Square Cerutti

Lignes 6, 9, 30 et 31

## **Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis**

449, route des Crêtes

BP 43

06901 Sophia Antipolis Cedex

**[agglo-sophiaantipolis.fr](http://agglo-sophiaantipolis.fr)**

